

ANNEXES
DES MODÈLES DES DOCUMENTS
DÉCRITS DANS
LE DÉCRET PORTANT RÈGLEMENT DE DISCIPLINE
GÉNÉRALE
DANS LES FORCES ARMÉES BÉNINOISES.

ANNEXE 1 :

MODÈLE DE TITRE DE COMMANDEMENT

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Désigne monsieur le (1) (2)

De (3).....

Pour commander

Le (4) (5) (3).....

à compter du et ce jusqu'à nouvel ordre,
et ordonne à tous les personnels ainsi placés sous ses ordres de lui obéir en
tout ce qu'il leur commandera pour le bien du service, l'exécution des
règlements militaires, l'observation des traités internationaux, des lois et le
succès des armes de la République du Bénin.

Cotonou, le20....

Pour le Président de la République, et par délégation
Le Ministre d'État, Chargé de la Défense Nationale

(1) Grade ; (2) Nom&Prénom.

(3) Arme ; (4) Numéro.

(5) Formation.

ANNEXE 2 :

MODÈLE DE REGISTRE DE RÉCLAMATION

REGISTRE DES RÉCLAMATIONS

RÉCLAMATION			SUITE DONNÉE		SIGNATURE de l'auteur de la demande
Objet (sommairement résumé)	Grade et nom de l'auteur	Date de réception de la demande	Date de réception par l'intéressé	Décision intervenue	

ANNEXE 3

MODÈLE DE CERTIFICAT DE SERVICE MILITAIRE

FORCES ARMÉES BÉNINOISES

.....
.....
.....

CERTIFICAT DE SERVICE MILITAIRE

Le (1).....

Commandant le.....

Certifie que (2)..... Mle.....

Né le..... à Département.....

a accompli le Service Militaire, du..... au

Dans la spécialité de.....

A....., le.....

(1) Grade et Nom du chef de corps ou de service
(2) Grade, Nom et Prénom (s) du militaire

ANNEXE 4

MODÈLE DE CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

 FORCÈS ARMÉES BÉNINOISES

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Décerné à : (1).....Mle.....

De (2) :

Né le :à.....Département.....

pour sa participation à la défense militaire de la Nation et pour les bons et loyaux services qu'il a rendus aux Forces Armées Béninoises durant la période allant du (3).....19..... au : (4).....20.....

Fait à le.....20.....

(5).....

(1) Grade, Nom et Prénom (s)

(2) Formation

(3) Date d'incorporation

(4) Date de libération

(5) Grade, Nom et Prénom + Fonction.

ANNEXE 5 :

MODÈLE DES PIÈCES DE CONSEIL DE DISCIPLINE

MODÈLE 1

DÉCISION N° _____ /MDN/ _____/_____/_____

LE MINISTRE CHARGÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE,

VU.....;

VU.....;

DÉCIDE :

Article 1 : Le..... Matricule.....
 en service à.....est envoyé devant un conseil de
 discipline pour.....

Article 2 : Le conseil de discipline statuera sur une mesure disciplinaire ou
 statutaire, juste et équitable en se prononçant sur les questions suivantes :

- a) - Les faits reprochés au militaire sont-ils avérés ?
- b) - La punition de 60 jours d'arrêts de rigueur (ou punition déjà infligée)
est-elle jugée suffisante ?
- c) - Est-il nécessaire de prononcer une mise en non activité ?
- d) - Une mise en non activité de deux (02) mois est-elle suffisante ?
- e) - Une mise en non activité de trois (03) mois est-elle suffisante ?
- f) - Une mise en non activité de quatre (04) mois est-elle suffisante ?
- g) - Une mise en non activité de cinq (05) mois est-elle suffisante ?
- h) - Une mise en non activité de six (06) mois est-elle suffisante ?
- i) - Est-il nécessaire de prononcer une mesure de réduction de grade ?
- j) - une réduction d'un grade est-elle suffisante ?
- k) - une réduction de deux grades est-elle suffisante ?
- l) - Est-il nécessaire de prononcer la réforme par mesure disciplinaire ?
- m) - La faute commise mérite t-elle la perte du grade avec radiation des
Forces Armées Béninoises ?

Article 3 : Le conseil de discipline se réunira à(ville).....le
 (date).....à (heures)dans la salle.....

Article 4 : Le conseil sera présidé par

Il comprendra en outre les membres ci-après ;

-
-
-

..... , lesquels ne sont ni parents, ni alliés aux degrés prohibés du , traduit devant le conseil de discipline, ni auteurs des rapports le concernant, ni ses chefs hiérarchiques directs, ni officiers, sous-officiers ou militaires du rang ayant connu de l'affaire, ou ayant fait partie d'un conseil de discipline qui a connu la même affaire.

Article 5 : Le , membre du conseil de discipline, remplira les fonctions de rapporteur.

Article 6 : Le , objet de la présente décision se tiendra à la disposition du rapporteur et répondra aux convocations qui lui seront adressées soit par le Président, soit par le rapporteur, faute de quoi il sera passé outre.

Article 7 : Le , en sa qualité de Président, veillera à ce que toutes les formalités inscrites au modèle du procès-verbal des réunions du conseil de discipline soient rigoureusement observées.

Article 8 : A l'issue du conseil de discipline, le , rapporteur, remettra le procès-verbal de séance entre les mains du Président qui le transmettra sans délai au Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Béninoises.

Article 9 : Le , objet de la présente décision est invité à faire connaître dans les meilleurs délais au rapporteur s'il désire se faire assister d'un défenseur et le désigne. Il peut demander à un militaire de son Arme de présenter sa défense.

Cotonou, le

Le ministre chargé de la défense nationale.

MODÈLE 2

ORDRE DE CONVOCATION

En exécution des prescriptions de la décision ministérielle n°.....MDN
 en date du....., le.....
 a été désigné comme (président, membre ou rapporteur) du conseil de discipline
 qui se réunira à (ville), le (date)à (heure)..... dans
 la salle de (lieu)

Il devra se présenter au lieu, les jour et heure indiqués ci-dessus.

Cotonou, le

Le ministre chargé de la défense nationale.

MODÈLE 3

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Je soussigné :

Mle :en service à ; reconnais :

1° Avoir reçu la décision n°...../MDN/..... en date dude
 monsieur le ministre chargé de la défense nationale, me déferant devant un
 conseil de discipline pour

2° Etre informé que j'aurai à me tenir à la disposition du rapporteur et que
 je devrai répondre aux convocations qui me seront adressées soit par le
 président, soit par le rapporteur.

3° Etre prévenu d'avoir à me présenter devant le conseil de discipline qui
 se réunira à (ville) le (date).....à (heure).....dans la
 salle (lieu), faute de quoi, il sera passé outre.

A, le

Signature :

MODÈLE 4 :

RAPPORT

Du , rapporteur
 du conseil de discipline prévu par la
 décision n°...../MDN en date du.....
 Sur les états de service et la manière de servir
 duMle
 en service à.....
 déféré devant le conseil de discipline.

Le (grade, nom, prénoms).....Mle.....a été admis
 dans les Forces Armées Béninoises, le par la Note
 n°..... en date du.....

Titularisé (diplôme ou emploi) le
, il réunit à ce jour,.....années, mois, jours
 de service effectif dontannées dans (tel corps) etannées dans (tel
 autre corps).

Depuis son incorporation dans les Forces Armées Béninoises, il a servi
 successivement à :

...telle unité ...à (lieu).....du.....au.....
 ...telle unité ...à (lieu).....du.....au.....
 ...telle unité ...à (lieu).....du.....au.....

RELEVÉ DES NOTES
 (depuis son incorporation)

19
 19
 20
 20

RELEVÉ DES PUNITIONS
 (dates et libellés)

19
 19
 20
 20

L'intéressé totalise à ce jour jours d'arrêt dont de rigueur

EXPOSÉ DES FAITS AYANT MOTIVÉ
LA COMPARUTION EN CONSEIL DE DISCIPLINE

(exposé simple, chronologique, concis et ne portant aucune appréciation personnelle)

Le est âgé de ans. Il est marié (légalement, selon la coutume) ou célibataire et père deenfants.

Il a déclaré :

(Déclaration de l'intéressé au sujet des faits reprochés)

.....
.....

Je présenterai ma défense moi-même ou le présentera ma défense devant le conseil de discipline.

Vu :
L'intéressé,

Le rapporteur :
Signature,

MODÈLE 5

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TÉMOIN

L'an deux mil et le (date) à (heure) ,
Nous (nom, prénom, fonction) , rapporteur du conseil de discipline en exécution de la décision n° du Ministre chargé de la Défense Nationale et agissant en cette qualité conformément à l'article 55 du décret n° - Portant Règlement de Discipline Générale dans les F.A.B.

Poursuivant notre enquête, faisons comparaître devant les personnes ci-après nommées, qui entendues aussitôt et séparément nous déclarent :

1° Déclaration de
Je me nomme né le à
J'exerce la profession de marié
Père de et suis domicilié à
Je déclare
.....

Fait à le (date) à (heure)

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer ou à y retrancher.

(Le témoin approuve et paraphe avec nous en marge deux mots rayés nuls et un mot ajouté éventuellement).

Signé (personne entendue)

2° Déclaration de

3° Déclaration de

etc.

Fait et clos à, le

Le rapporteur

Cotonou, le

Reçu communication et pris connaissance :

Le Militaire soumis au conseil de discipline,

MODÈLE 6

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE DE COMMUNICATION DE PIÈCES

Le Mle

en service à, reconnaît avoir reçu communication, par le rapporteur du conseil de discipline de :

1° Son dossier personnel comprenant pièces ;

2° Son dossier de traduction devant le conseil de discipline comprenant... pièces.

A, le

Signature,

MODÈLE 7

PROCÈS-VERBAL

de la séance du conseil discipline

tenue le à
 en exécution de la décision ministérielle n°
 en date du

L'an deux mil et le (date) (heure) le conseil de discipline formé et convoqué en exécution de la décision ministérielle n° en date du , à l'effet de donner son avis sur les questions suivantes :

(Questions posées dans la décision)

a/

b/

c/

s'est réuni à (ville) dans la salle (lieu)

Sa composition est la suivante :

Président,

Rapporteur,

Étc. , lesquels, sur interpellation à eux faite par le Président ont déclaré n'être ni parents, ni alliés aux degrés prohibés du militaire soumis à l'enquête, ne sont auteurs ni de la plainte ni du rapport qui le concerne et, ne sont pas ses chefs directs.

La séance ayant été ouverte, le Président a prescrit d'introduire le militaire, qui avait été prévenu du lieu, du jour et de l'heure où se réunissait le conseil de discipline.

L'intéressé s'est présenté (assisté ou non) d'un défenseur, le

Le militaire étant présent et ayant reçu communication de son dossier personnel et de celui de l'affaire dont les résultats sont consignés dans le rapport, le Président a fait donner lecture des pièces suivantes

1° Décision n° MDN en date du de Monsieur le Ministre traduisant devant un conseil de discipline, le en service au..... ;

2° Rapport du, rapporteur du conseil de discipline sur les états de service et la manière habituelle de servir de

3° Procès-verbal d'audition de témoin ;

4° (x) pièces constituant le dossier de l'intéressé.

Aucune personne (le cas échéant) n'ayant été appelée pour donner de renseignements, le Président a alors donné la parole au militaire soumis à

l'enquête du conseil de discipline pour présenter ses observations. Celui-ci a alors déclaré que :

.....

 (Nota : dans le cas d'un défenseur : a alors déclaré par la voix de défenseur).....

..... ; et après que le militaire eut déclaré qu'il n'avait rien à ajouter, le Président a consulté le conseil pour savoir s'il se trouvait suffisamment éclairé. Sur la réponse affirmative de chaque membre, il a déclaré l'enquête terminée et a fait sortir le militaire (et éventuellement son défenseur) pour permettre au conseil de délibérer.

Le conseil ayant à émettre son avis, le Président a posé les questions suivantes :

(Questions posées dans la décision)

a/.....
 b/.....
 c/.....

Pour la réponse à chaque question, chacun des membres a voté au scrutin secret en déposant dans une urne un des deux jetons, qu'il a reçus et portant l'un l'inscription OUI, l'autre NON.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Question a/.....NON : (x) voix ; OUI : (x) voix.
 Question b/.....NON : (x) voix ; OUI : (x) voix.
 Question c/.....NON : (x) voix ; OUI : (x) voix.

Le Président a déclaré en conséquence que l'avis du conseil de discipline est :

.....
 Aussitôt, après cette délibération, le Président a fait rédiger le présent procès-verbal en une seule expédition et a communiqué l'avis du conseil de discipline à l'intéressé. Il a fait émarger le procès-verbal par les membres du conseil et par l'intéressé.

Le Président a alors prononcé la dissolution du conseil de discipline.

Fait et clos à les jours, mois et an ci-dessus
 et ont signé les membres du conseil de discipline

Vu :
L'Intéressé

.....
Rapporteur

.....
Président

.....
Membre

.....
Membre

.....
Membre

MODÈLE 8

DÉCLARATION du

Je reconnais avoir pris connaissance du procès-verbal du conseil de discipline et
déclare n'avoir aucune observation à présenter

(ou je déclare

A, le

Signature :

Vu :
Le Rapporteur,

Vu :
Le Président

Vu :
L'intéressé

.....
Rapporteur

.....
Président

.....
Membre

.....
Membre

.....
Membre

MODÈLE 8

DÉCLARATION du

Je reconnais avoir pris connaissance du procès-verbal du conseil de discipline et déclare n'avoir aucune observation à présenter

(ou je déclare

A, le

Signature :

Vu :
Le Rapporteur,

Vu :
Le Président